

Le contrat d'objectifs et de moyens 2024/2026 d'Expertise France

Le contrat d'objectifs et de moyens 2024/2026 d'Expertise France

Le contrat d'objectifs et de moyens (COM) est le texte de référence entre Expertise France et l'État (Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et Ministère de l'Économie et des Finances) qui traduit les objectifs, les indicateurs et les cibles opérationnelles assignées à l'agence en lien avec les orientations politiques et priorités de la France. Il est composé de trois priorités :

1

**Priorité
d'action**

d'Expertise France
au service de la politique
d'investissement solidaire
et durable de la France.

2

**Priorité
d'organisation**

de l'agence au sein
du groupe AFD
qui se transforme.

3

**Priorité
budgétaire**

à travers les moyens
nécessaires attribués
à l'agence pour assurer
son action.



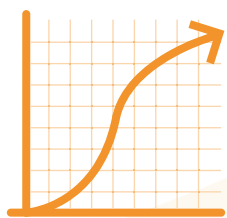
À travers ce document

L'État français s'assure que son
agence de coopération technique
internationale contribue à
accroître l'influence de la France,
tout en préparant un avenir plus
juste, plus sûr et plus prospère
pour tous.



Préserver la planète

Limiter les impacts du changement climatique, agir pour la préservation de la biodiversité et lutter contre les pollutions.



Augmentation du nombre d'institutions publiques locales, nationales ou supranationales appuyées pour développer ou renforcer des politiques en faveur de l'environnement et du climat.

OBJECTIF
25 %
de la part du volume financier des nouveaux projets signés qui contribuent aux objectifs environnementaux.



Lutter contre les inégalités et favoriser le développement économique et social

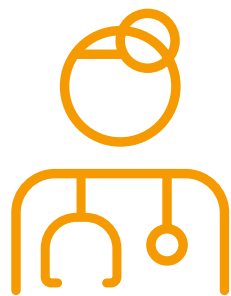
PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES :

75 %
des parts des nouveaux projets signés ayant pour objectif principal ou significatif l'égalité de genre.

17 000
personnels de santé formés.



Soutenir les TPE / PME innovantes et favoriser un écosystème entrepreneurial inclusif et durable : un nombre accru de TPE/PME africaines soutenues.



Renforcer les systèmes de santé et de protection sociale : hausse du nombre de personnels de santé formés.

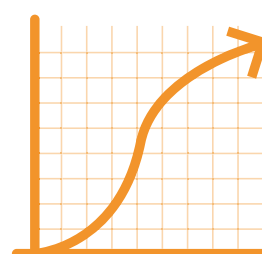


Agir pour le continuum éducatif et l'insertion professionnelle : progression du nombre d'établissements accompagnés.

Expertise France au service de la politique d'investissement solidaire et durable



Promouvoir et renforcer les institutions démocratiques



Renforcer la gouvernance démocratique, économique et financière : augmentation du nombre de structures soutenues en faveur de l'État de droit, la justice, les droits humains et la participation citoyenne et évolution du nombre d'institutions publiques accompagnées dans la mobilisation des ressources intérieures.



Renforcer les acteurs du champ migratoire : hausse du nombre de structures soutenues dans des projets migration concernant la migration légale et la mobilité, la protection et l'asile, la prévention et la lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains, le retour et la réintégration.

Soutenir les pays moins avancés et financièrement fragiles



Prioriser le développement de l'activité dans les Pays les Moins Avancés et les pays financièrement fragiles : **≥ 50 %** Part du montant des contrats signés sur financements français dans les PMA et les pays fragiles financièrement.

Renforcer le partenariat avec l'Afrique et étendre les activités aux autres zones prioritaires : voisinage européen, Indopacifique, Amérique latine.



Agir pour la paix, la stabilité internationale et la prévention des crises et conflits

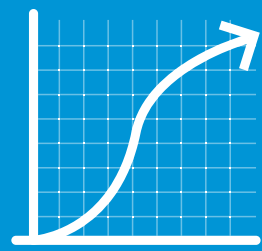
Évolution du nombre de structures soutenues afin d'assurer la sécurité humaine dans les contextes fragiles au sens de l'OCDE.



Renforcer la mobilisation de l'expertise publique et privée et le savoir-faire français

Renforcer la mobilisation de l'expertise.

Une agence du groupe AFD qui se transforme



Accroître la présence terrain auprès des partenaires et bénéficiaires

OBJECTIF

25 %

du chiffre d'affaire réalisé en 2026 via des projets dans des pays avec une direction pays d'Expertise France.



Assurer une meilleure redevabilité projets et renforcer la responsabilité environnementale



- Communiquer sur les impacts des projets en lien avec les Objectifs de Développement Durable et plus largement sur les résultats.
- Production d'un nouveau bilan carbone et définition d'une stratégie bas carbone.



Cette transformation passe aussi :

- Au niveau RH, par un renforcement des compétences, de la fidélisation et de la mobilité des collaborateurs.
- Au niveau du groupe AFD, par un renforcement des modes de faire et une hausse des synergies sources d'économie notamment en simplifiant l'instruction et la contractualisation des projets.



Une agence économe en ressources publiques



Le modèle économique repose sur la capacité d'Expertise France à couvrir ses charges de structure par les marges dégagées sur les projets. Outre la commande publique directe de l'État, Expertise France peut s'appuyer sur le fonds de soutien financé par le Quai d'Orsay et Bercy pour les projets en gestion déléguée de l'Union européenne avec un effet levier recherché d'environ 22 (1 € du fonds de soutien permet de mobiliser 22 € en gestion déléguée de l'Union européenne).

La stratégie de mobilisation financière d'Expertise France est d'abord tournée vers l'Union européenne, suivent ensuite les financements français (commande publique et AFD). La trajectoire financière de l'agence s'accompagne d'une maîtrise des coûts de structure et d'efforts de productivité auxquels l'État est très attentif.